

Image not found or type unknown



SEPARATION MAISON CONSTRUCTION

Par fara 28, le 23/11/2011 à 15:27

Bonjour

Nous faisons construire dans un lotissement, notre voisin va obtenir les clés de sa maison en décembre.

Le terrain est en pente, notre constructeur a respecté la hauteur par rapport au terrain (60cm au dessus du terrain naturel), mais le constructeur du voisin qui s'est mis en limite séparative, l'a élevé de 1m au dessus du terrain naturel.

Notre maison est à 3m du voisin.

Il a besoin de faire un mur pour retenir la terre au niveau de son entrée de garage et derrière pour faire sa terrasse.

Ce mur doit-il être réalisé sur son terrain ou à cheval (ce qui ferait un décaissé au niveau de sa maison de notre côté) et sommes nous obligés de participer au frais de ces murs.

Merci pour vos réponses